



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

PV N°11

Réunion en visioconférence du 31 mai 2024

Participants : MM. B. CYPRIEN - B. DELORME – L. GUILLARD

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX, en tant qu'arbitre central, pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. FFF-LIGUES-DISTRICTS

Courriel du 23/05/2024 de la Commission Départementale de l'Arbitrage du District Parisien, invitant la Commission Régionale de l'Arbitrage à la réunion de fin de saison des Arbitres du District de Paris le 1^{er} juin au théâtre de la Camillienne 75012 Paris

La Section informe que la Commission Régionale de l'Arbitrage sera représentée.

Courriel du 27/05/2024 de la Commission Départementale de l'Arbitrage du District Parisien, au sujet d'un arbitre désirant reprendre l'arbitrage après plus de six ans d'arrêt.

La Section confirme que ce dernier doit refaire une Formation Initiale en Arbitrage.

2. CLUBS

Courriel du 06/05/2024 du club de SUPER NOVA F.C, à la suite de l'arbitrage du match D2 Anciens contre POUCHET PARIS XVII.

La Section transmet le courriel à la Commission Départementale de l'Arbitrage du District Parisien.

3. ARBITRES

Courriel du 04/05/2024 de M. DERRIEN Vincent, Arbitre R3 Stagiaire, par suite de l'impossibilité de saisir une indisponibilité.

La Section renseigne l'indisponibilité et transmet à la Section Désignations.

Courriel du 05/05/2024 de M. MARTINS Alexandre, Arbitre R2, à la suite d'un problème technique (tablette) à l'issue du match U20 R1 SARCELLES / PARIS 13 ATLETICO.

La Section rappelle aux Arbitres d'utiliser la tablette mise à disposition par le Club.

Courriel du 12/05/2024 de M. CORDON MELO Jeremy, Arbitre R3, sollicitant son intégration dans l'effectif Futsal en vertu de son diplôme UNSS équivalent à compter de la saison 2024-2025.

La Section transmet le courriel à la Section Futsal.

Courriel du 15/05/2024 de M. KOWTUN Yvan, Arbitre JAL R2, sollicitant la reprise de l'arbitrage après une année sabbatique

La Section l'informe qu'il recevra un dossier de renouvellement et la Section transmet le courriel à la Commission Régionale de l'Arbitrage. M. KOWTUN sera classé JAL R2.

Courriel du 19/05/2024 de M. BOUAYYAD Amin, Arbitre R3, sollicitant la reprise de l'arbitrage à compter de la saison 2024/2025.

La Section l'informe qu'il recevra un dossier de renouvellement et sera classé Arbitre R3.

Courriel du 21/05/2024 de M. EISCHEN Guillaume, Arbitre R3 Stagiaire, nous informant de son indisponibilité les 26 mai et 2 juin 2024 pour raisons professionnelles.

La Section transmet à la Section Désignations.

Courriel du 21/05/2024 de M. BISSESSUR Koomesh, Arbitre R3, souhaitant accéder au poste d'arbitre assistant spécifique à compter de la saison 2024/2025.

La Section accède à sa demande, l'informe qu'il sera classé Arbitre Assistant Régional 2 et transmet le dossier à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Courriel du 21/05/2024 de M. AMENZOU Fawzi, Arbitre R3, qui souhaite revenir sur sa décision du 06/03/2024 (retourner en District).

La Section transmet le courriel à la Commission Régionale de l'Arbitrage et l'informe qu'il sera classé R3.

Courriel du 27/05/2024 de M. GHEDDOUCHE Mourawia, Arbitre JAL R1, souhaitant accéder au poste d'arbitre assistant spécifique à compter de la saison 2024/2025.

La Section accède à sa demande et l'informe qu'il sera classé Arbitre Assistant Régional Stagiaire.

La Section transmet le dossier à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Courriel du 28/05/2024 de M. CALZADA Mathis, Arbitre JAL Stagiaire, à la suite de son indisponibilité le 02/06/2024.

La Section confirme que ce dernier doit faire parvenir à la Commission Régionale de l'Arbitrage un justificatif.

Courriel du 28/05/2024 de M. AMENZOU Brahim, Arbitre JAL R1, indisponible pour blessure le 02/06/2024.

La Section transmet à la Section Désignations.

4. MUTATIONS

Courriel du 06/05/2024 de M. Mickael ESPANA, Arbitre R3, en provenance de la ligue d'Occitanie qui sollicite son intégration auprès de la Ligue Paris Ile-de-France de Football.

La Section lui demande d'informer le service arbitrage de son arrivée définitive en Ligue de Paris IDF et la Commission Régionale de l'Arbitrage demandera le transfert de son dossier.

Courriel du 13/05/2024 de M. JOHANNNS Max, Arbitre R3, nous informant de son retour en Allemagne.

La Section transmet le courriel à la Commission Régionale de l'Arbitrage et à la Section Désignations.

Courriel du 14/05/2024 de M. LOMBARD Aymeric, Arbitre R2, nous informant de sa mutation en Normandie à compter de la saison 2024/2025.

La Section indique que ce dernier devra prendre contact avec sa nouvelle Ligue en communiquant son adresse en Normandie et à la demande de cette Ligue, son dossier sera transmis.

Courriel du 15/05/2024 de M. ROSEDEL Olivier, en provenance de la Ligue de Guadeloupe qui sollicite son intégration auprès de la Ligue Paris Ile-de-France de Football.

La Section l'informe que la demande de transfert de son dossier a été effectuée par le service Arbitrage et qu'il sera classé Arbitre Assistant Régional 2.

Courriel du 16/05/2024 de M. MAUDON Stéphane, Arbitre R3, en provenance de la Ligue de Guadeloupe qui sollicite son intégration auprès de la Ligue Paris Ile-de-France de Football.

La Section l'informe que la demande de transfert de son dossier a été effectuée par le service Arbitrage et qu'il sera classé Arbitre R3.